



Union des forces progressistes

1999 Dandurand, Montréal, H2G 1Y8. Tél : 514-278-9014 sans frais 1-866-278-9014

Communiqué – publication immédiate

Rapport Romanow :

La gauche québécoise réagit avec nuance et interpelle les partis néolibéraux

Montréal, le 3 décembre 2002. Ayant analysé en profondeur les recommandations du rapport Romanow, rendu public cette semaine, Molly Alexander et Pierre Dostie, porte-paroles de l'UFP, ont formulé une critique nuancée du rapport. D'abord, ils saluent la volonté du fédéral d'injecter de l'argent et de préserver le caractère public, universel et gratuit du système de santé et de services sociaux. Par contre, si le rapport croit justifié de poser des conditions à ce financement, ce qui est le cas dans nombre de fédérations, il ne reconnaît cependant pas l'autonomie de la nation québécoise et des nations autochtones dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Le rapport se permet d'ailleurs de se mêler des questions constitutionnelles, ce qui n'était pas l'essentiel de son mandat, en liant les conditions qu'il propose à la force de la fédération canadienne, et en se mêlant de la formation et de la planification de la main-d'œuvre, jetant ainsi un pavé dans la mare constitutionnelle qui pourrait bien donner une justification au gouvernement Chrétien de tableter le rapport. «Tant qu'à le faire, il aurait pu reconnaître le droit du Québec et des premières nations à leur autodétermination, notamment dans le domaine de la santé» a commenté Molly Alexander, porte-parole de l'UFP. Faut-il rappeler que le gouvernement fédéral ne reconnaît pas l'existence de ces nations. Pas surprenant qu'il ignore leur droit à l'autodétermination. Le concert de réprobation que l'on fait au Québec à l'encontre de ce rapport se base en grande partie sur la revendication de la compétence provinciale. L'UFP considère que cette position ne prend pas en compte tous les enjeux en présence.

«Il faut se placer du point de vue des gens qui attendent dans les salles d'urgences, qui angoissent d'être en bas de la liste pour une intervention chirurgicale importante». Il faut saluer deux choses dans ce rapport: le refus du privé et la reconnaissance que le fédéral doit passer à la caisse et vite. «Après avoir détourné plus de 50 milliards de la caisse de l'assurance-emploi, après avoir coupé dans les paiements de les transferts vers les provinces destinés à la santé depuis 1994, c'est la moindre des choses de nous rendre notre argent, sans condition» de conclure Mme Alexander. Par ailleurs, le rapport tranche avec la campagne idéologique néolibérale qui martèle faussement que «le privé est plus efficace et moins coûteux, ce qui mérite d'être souligné» a ajouté Pierre Dostie, co porte-parole de l'UFP.

Il ne faudrait pas oublier que paradoxalement, certaines provinces, et notamment le Québec, placent objectivement la population dans la position de réclamer auprès du gouvernement fédéral qu'il leur impose le respect du caractère public, universel et gratuit, qui est à la base de notre système, principe que certaines pratiques actuelles et programmes de partis néolibéraux menacent sérieusement. Le gouvernement Landry, les libéraux et les adéquistes peuvent bien jouer les vierges offencées et réclamer le respect de la juridiction provinciale en matière de

santé. Mais chacun de ces partis, à des degrés divers, ne fait pas nécessairement la preuve qu'il respecterait ce principe et qu'il gère ou gèrerait cette pleine juridiction dans l'intérêt des québécoises et des québécois. C'est pourquoi l'UFP appelle les trois partis néolibéraux à inclure dans leur front commun le principe d'un système public, universel et gratuit.

Parmi les critiques que l'UFP formule à l'endroit du rapport Romanow, outre la négation du droit des nations québécoises et autochtones à leur autodétermination en matière de santé et de services sociaux, l'on note que celui-ci ouvre la porte à la privatisation du soutien à domicile non médicalement requis et à l'informatisation des dossiers sans que le débat n'ait été véritablement fait.

-30-

Pierre Dostie, V-P et porte-parole, cel : 418-540-3285 pierre.dostie@ufp.qc.ca

Molly Alexander, V-P et porte-parole, cel : 514-502-2228 molly.alexander@ufp.qc.ca